



Renseignements et inscriptions

Le Service Formation Continue de la Faculté Ingénierie et Management de la Santé (ILIS) vous accompagne dans le montage de vos dossiers (candidature, financement, Validation d'acquis...).

CONTACT

Laïla KORAIËCHI
Tél. : 03 20 62 37 29
Fax. : 03 20 62 37 38
E-mail : laila.koraichi@univ-lille2.fr

Bernadette VANDOMME
Tél : 03 59 01 68 79
Fax : 03 20 62 37 38
E-mail : bernadette.vandomme@univ-lille2.fr

ILIS

Faculté Ingénierie et Management de la Santé
Université Lille 2
42, rue Ambroise Paré - 59120 LOOS
Tél. 03 20 62 37 37 - Fax 03 20 62 37 38
<http://ilis.univ-lille2.fr>



Faculté Ingénierie et Management de la Santé



FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

- DIPLÔMES NATIONAUX
- DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ
- CURSUS PROFESSIONNELS

***Vous souhaitez acquérir de nouvelles compétences, une nouvelle qualification, obtenir un Diplôme Universitaire ou accéder à l'Enseignement Supérieur ?
L'ILIS propose une offre de formation complète et adaptée à vos objectifs.***



OUVERTS
AUX SALARIÉS,
DEMANDEURS D'EMPLOI,
PROFESSIONS LIBÉRALES,
TRAVAILLEURS
INDÉPENDANTS...



Faculté Ingénierie et Management de la Santé



A l'écoute du monde socio-économique, nous mettons notre savoir-faire à votre disposition afin de répondre à vos demandes de formation.

Dans une perspective de développement des compétences, il est possible de se former ou d'acquérir un diplôme à tout âge. Se former tout au long de la vie permet l'amélioration des performances et l'adaptabilité aux mutations du marché du travail, cela permet également de « booster » sa carrière pour rendre possible l'accès à de plus larges responsabilités ou de nouvelles perspectives d'avenir.

L'offre de Formation Continue

Vous souhaitez acquérir de nouvelles compétences, une nouvelle qualification, obtenir un Diplôme Universitaire ou accéder à l'Enseignement Supérieur, l'UFR ILIS propose :

DES CURSUS PROFESSIONNELS

L'UFR ILIS organise des actions de formation en intra-entreprise, contenus modulables et adaptables en fonction des besoins et des attentes.

- Licence Professionnelle services à la personne : prépare aux fonctions de gestion et d'encadrement des structures médico-sociales.
- Licence Professionnelle gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire : prépare aux fonctions de responsables et managers de l'économie sociale et solidaire.
- Licence AREC (Assistant de recherche épidémiologique et clinique) : forme des Assistants de Recherche Épidémiologique et Clinique chargés d'assurer la gestion des essais thérapeutiques médicamenteux et non-médicamenteux.
- Master 2 Management Sectoriel parcours cadre des secteurs sanitaire et médico-social
- Master 2 Management Sectoriel parcours aménagé. Cadre du secteur sanitaire et médico-social (Option formateur en IFSI, Option cadre de proximité)
- Master Management Sectoriel parcours cadre supérieur de santé - cadre de pôle
Forment aux nouveaux outils et méthodes dans une optique de qualité et de sécurité de pratiques professionnelles, d'efficacité des pratiques managériales et de gestion.

DES DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ

DU Démarche qualité-Gestion des risques dans les secteurs sanitaire et médico-social : permet de répondre à la demande professionnelle et institutionnelle de mise en place de démarches qualité dans les établissements de santé, et de répondre à la demande des établissements

de santé qui ont l'obligation de satisfaire à l'ordonnance d'avril 96 portant sur la réforme du système de santé en mettant en place l'accréditation des établissements de santé.

DU Management en Santé (parcours SMS – parcours audioprothésiste) : permet d'appréhender l'environnement économique et réglementaire du secteur de santé concerné par la fonction et les outils de gestion appropriés. Maîtriser les systèmes de pilotage de la structure ou du service dans une démarche institutionnelle de certification. Concevoir les outils de diagnostic des dimensions Planification-Organisation-Evaluation. Formaliser les bases d'un contrôle de gestion dans le domaine sanitaire et médico-social. Gérer les ressources humaines en optimisant la maîtrise de la communication interpersonnelle.

DU Management et Marketing des Structures de l'économie sociale : permet d'acquérir les compétences propres à la gestion d'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), gestion de FAM, gestion d'ESAT et autres établissements de l'économie sociale

DU Management d'équipe et gestion d'activités des structures de l'économie sociale (MEGA) : permet de doter les responsables, des connaissances et méthodes nécessaires pour comprendre les enjeux liés aux Lois n°2002-2, n°2007-308 et n°2005-102, à l'évaluation interne et aux conventions exigées par l'administration ; Développer une approche dynamique de l'animation et de la conduite des Hommes, adaptée aux professionnels et/ou aux personnes en difficulté.

DU Management du développement durable dans les organisations industrielles et dans les établissements de santé ou médicosociaux : répond à une demande professionnelle ou institutionnelle de mise en place d'une démarche de développement durable dans les établissements de santé et les établissements médico-sociaux.

DU Logistique pour la Santé : forme sur les modalités d'utilisation d'outils et approches logistiques pour résoudre les problèmes liés à l'organisation et à la gestion des flux humain, de matières et d'informations dans un établissement sanitaire ou médico-social.

DU Délégué à l'Information Médicale-Pharmaceutique : assure la formation médico-pharmaceutique et commerciale spécifique aux professions de visiteur médical, délégué pharmaceutique et délégué de l'assurance maladie.

DU Biosurveillance : permet de proposer des outils de biosurveillance adaptés techniquement, réglementairement et financièrement à une problématique environnementale. Cartographier, communiquer, valoriser les résultats caractérisant la qualité des milieux.

DU Auditeur qualité en industrie agroalimentaire : destiné aux professionnels en exercice souhaitant acquérir une expertise dans le domaine de l'audit en agroalimentaire.

DES FORMATIONS INITIALES OUVERTES EN FORMATION CONTINUE

- Deust Intervention sociale (1^{ère} année / 2^e année)
- Intervention sociale : Licences professionnelles Coordination médico-sociale / Gestion des associations du secteur social et de l'économie solidaire
- Licence Sciences Sanitaires et Sociales (1^{ère} / 2^e / 3^e année)
- Licence Science pour la Santé (1^{ère} / 2^e / 3^e année)
- Master Management Sectoriel (1^{ère} année / 2^e année)
- Master Ingénierie de la santé (1^{ère} année / 2^e année)
- Master Nutrition, Sciences des aliments (Agroalimentaire) (1^{ère} année / 2^e année)

Les publics concernés

■ Salariés

Dans le cadre d'un congé individuel de formation, du plan de formation de l'entreprise, du Compte Personnel de Formation (CPF)*.

■ Demandeurs d'Emploi (DE)

Dans le cadre de votre PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi), votre conseiller Pôle Emploi peut vous prescrire une formation diplômante ou qualifiante. Une aide financière à la formation peut être obtenue auprès du Pôle Emploi, des collectivités locales (Conseil Régional, Conseil Général, Mairie), ou de votre OPCA pour l'utilisation du DIF. Vous pouvez également bénéficier d'un contrat de professionnalisation (demandeur d'emploi de plus de 26 ans). L'alternance permet de conjuguer l'acquisition de compétences professionnelles en entreprise et l'acquisition de connaissances à l'ILIS.

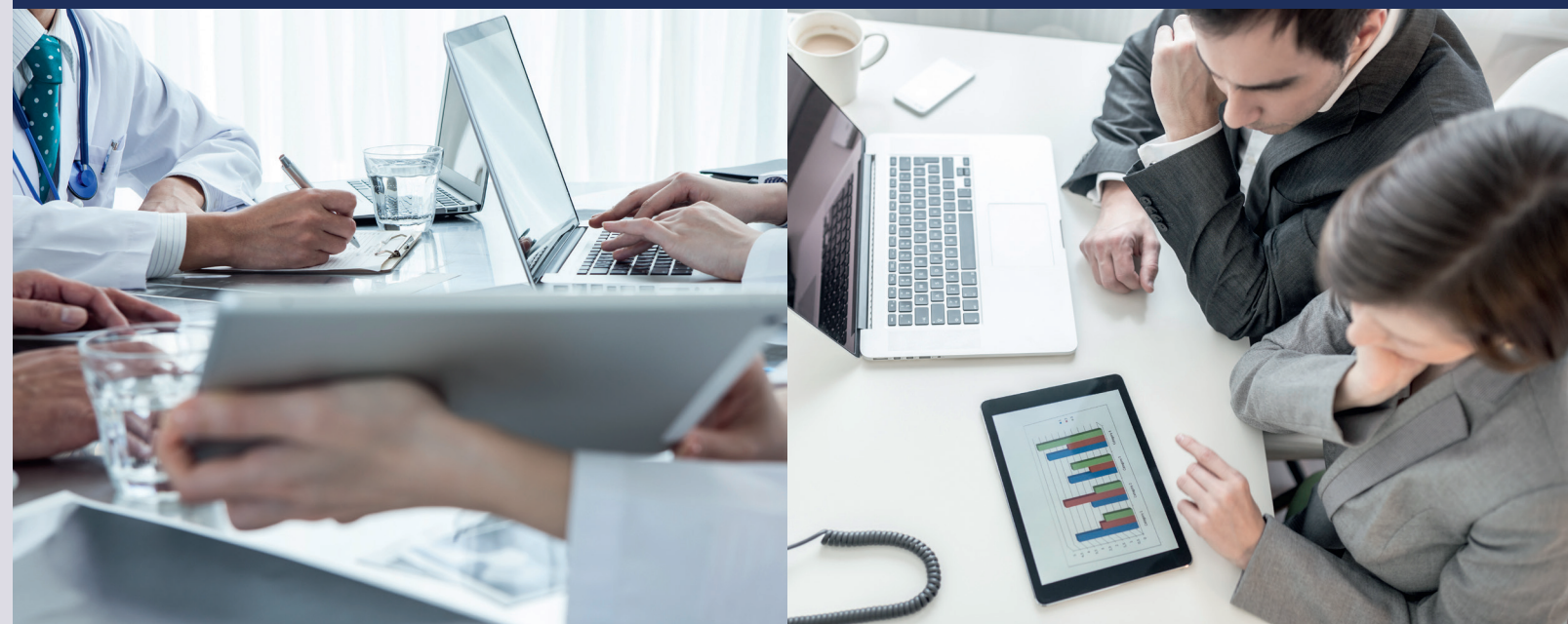
■ Professions libérales et travailleurs indépendants

Les FAF (Fonds d'Assurance Formation pour les non-salariés) ou FIF PL (Fonds Interprofessionnel des Professionnels Libéraux) peuvent apporter une aide financière pour suivre la formation.

■ Particuliers

Ayant un projet de formation après interruption d'études.

*Le Dispositif du DIF est supprimé au 31 janvier 2015 pour être remplacé par la CPF. Les heures acquises au titre du DIF (120h au maximum) au 31 décembre 2014 pourront être utilisées dans le cadre du CPF pendant une période transitoire de 6 ans jusqu'au 31 décembre 2020.



La Validation des Acquis

L'UFR ILIS de l'Université de Lille – Droit et Santé assure un accompagnement personnalisé adapté à vos besoins, une étude approfondie de votre projet et une orientation vers le diplôme correspondant.

Il valorise l'expérience personnelle et professionnelle par le biais de la validation des acquis, deux dispositifs :

LA VALIDATION DES ACQUIS PERSONNELS ET PROFESSIONNELS (VAPP)

(Code de l'éducation Article D613-38 à D613-50)

La VAPP s'inscrit dans le cadre d'une reprise d'études. Ce dispositif permet d'accéder directement à une formation de l'enseignement supérieur sans avoir le titre requis.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

(Code de l'éducation Article R613-33 à R613-37)

La VAE est une procédure en vue d'obtenir tout ou partie d'un diplôme par la validation de son expérience professionnelle.